

02-AVR.-2024

THC BELGIQUE

MISES À JOUR DES TARIFS ET SURCHARGES

CMA CGM informe ses clients de la mise à jour des THC Import/Export dans les ports de Belgique comme suit :

A compter du 1er mai 2024 (date de chargement dans les ports d'origine) jusqu'à prochaine communication:

Ports: Anvers & Zeebrugge

Périmètre: Import / Export

Dry: 250 EUR par 20' & 40'

Reefer: 350 EUR par 20' & 40'

OOG: 410 EUR par 20' & 40'

() Les frets de base associés sont disponibles ici: <https://www.cma-cgm.fr/ebusiness/tarifs/finder>. Les surcharges liées aux combustibles, la THC (dans le port d'origine et/ou de destination), les charges de Peak Season et autres charges similaires et les surcharges relatives à la sécurité et à la sûreté peuvent également s'appliquer et sont accessibles à l'adresse suivante : <http://www.cma-cgm.fr/ebusiness/tarifs/charge-finder>. D'autres charges telles que les Contingency charges et les charges locales peuvent également s'appliquer.*

N'hésitez pas à contacter votre agent CMA CGM pour toute autre information tarifaire.